

Récupération de la TVA, pourquoi c'est un enjeu clé ?

Selon l'OCDE, les entreprises internationales **perdent chaque année plusieurs milliards d'euros** de TVA déductible non récupérée ou incorrectement traitée sur les dépenses de voyage et fournisseurs. Les processus de récupération de TVA manuels et fragmentés génèrent également des coûts opérationnels supplémentaires ainsi que des risques de non-conformité.

Le paysage de la TVA évolue rapidement. En Europe et à l'international, les autorités fiscales généralisent **la facturation électronique obligatoire et le e-reporting**. Les initiatives comme **VAT in the Digital Age (ViDA)**, combinées aux obligations locales de e-invoicing et e-reporting, imposent désormais de gérer des données structurées, des contrôles renforcés et des exigences de conformité accrues.

Pour les groupes internationaux, cela renforce la nécessité d'intégrer correctement la gestion de la TVA dans les processus de frais de déplacement et comptes fournisseurs.

À défaut, cela se traduit soit par une perte de trésorerie, soit par une exposition au risque fiscal.

Plus de 10 milliards d'euros sont perdus chaque année à cause d'une mauvaise gestion de la TVA.

5 sources d'inefficacité dans la récupération de TVA

1. Perte de remboursements de TVA potentiels non réclamés

L'identification de la TVA récupérable est complexe en raison des règles locales, des catégories de dépenses et des seuils applicables. Des volumes élevés de factures et justificatifs augmentent le risque de TVA non identifiée. Avec la généralisation de la facturation électronique et du e-reporting, les entreprises doivent s'appuyer sur des solutions automatisées pour garantir une identification correcte et exhaustive de la TVA déductible.

2. Factures non conformes

Les factures ne comportant pas les mentions obligatoires (numéro de TVA du fournisseur, raison sociale, adresse, etc.) ou ne respectant pas le format requis ne sont pas éligibles à la récupération. Les exigences varient selon les pays. Par exemple, en Allemagne, des règles différentes s'appliquent en dessous et au-dessus de 250 €. Dans un contexte de facturation électronique, la validation des données au niveau des champs de la facture devient essentielle pour sécuriser la déductibilité de la TVA.

3. Régime particulier des agences de voyages (TOMS)

Le Tour Operator Margin Scheme (TOMS) est un régime spécifique applicable aux prestations de voyage vendues par des agences, dans lequel la TVA n'est pas affichée sur les factures. Elle n'est donc pas récupérable. Pour les entreprises achetant des services de voyage et d'hébergement via des agences, cela entraîne souvent une perte significative de TVA déductible.

4. Complexité des procédures de remboursement

Chaque pays applique ses propres modalités de remboursement de TVA, avec des portails spécifiques, des formats de données distincts et des exigences documentaires propres. Avec ViDA et les obligations nationales de e-reporting, les administrations fiscales attendent désormais des données structurées et de haute qualité, y compris pour des transactions de faible montant. Les processus manuels ne sont plus adaptés à ce niveau d'exigence. La récupération de TVA à l'étranger est souvent perçue comme trop complexe, ce qui en fait une opportunité trop fréquemment ignorée par les entreprises. Pourtant, les avancées technologiques récentes ont considérablement simplifié ces démarches, rendant le processus plus accessible et efficace que jamais.

5. Absence d'intégration de la TVA dans les processus financiers

Lorsque la TVA n'est pas prise en compte dans les processus de gestion des déplacements, des notes de frais et des achats, les décisions sont biaisées. L'intégration des règles de TVA dès la réservation, la gestion du contrat, la saisie des dépenses ou la comptabilisation des factures fournisseurs permet de refléter le coût réel net de TVA et d'assurer une prise de décision financière plus pertinente.

En Europe, vous avez la **possibilité** de récupérer jusqu'à **10 %*** de votre budget voyage.

*En moyenne, selon différents facteurs tels que le pays de dépense, la conformité des justificatifs ou la nature des dépenses.

Automatisation des processus de récupération de TVA

L'optimisation de vos dépenses de déplacements professionnels, de notes de frais et de comptes fournisseurs grâce à l'automatisation permet de :

- Augmenter les montants de TVA récupérés
- Réduire les coûts de traitement de la TVA
- Limiter les risques de non-conformité

Avec Amadeus et VAT4U, les risques deviennent des opportunités :

Moteur de TVA pour les dépenses locales et internationales

Bénéficiez d'une visibilité immédiate sur les montants de TVA récupérables dès la capture des données de réservation ou de facture. Le système applique automatiquement les règles fiscales locales afin de déterminer l'éligibilité à la déduction de la TVA et d'estimer le montant récupérable.

Données dématérialisées et standardisées

Grâce à une consolidation efficace des données, les factures et justificatifs sont collectés et préparés automatiquement pour analyse, permettant un calcul entièrement automatisé des remboursements de TVA.

Réduction des coûts de traitement internes

L'automatisation réduit les tâches répétitives de saisie et de contrôle manuel, permettant aux voyageurs et équipes finance de gagner du temps, d'accélérer les processus et d'améliorer la qualité des données.

Contrôles de conformité automatisés

La solution basée sur l'IA identifie les documents conformes et non conformes selon les règles propres à chaque pays. Les factures sont automatiquement validées afin de détecter les données manquantes, les numéros de TVA incorrects, les doublons et autres anomalies, garantissant que seules les demandes conformes sont traitées.

Gestion simplifiée des demandes de remboursement de TVA

Les demandes de remboursement de TVA, domestiques et étrangères, sont préparées automatiquement, avec soumission directe aux portails des administrations fiscales lorsque cela est possible, et avec une piste d'audit complète.

Questions fréquentes (FAQ)

La TVA peut-elle être récupérée en dehors de l'Union Européenne ?

Oui, sous réserve d'accords de réciprocité. Les entreprises non établies dans l'UE peuvent récupérer de la TVA dans certains États membres, et les entreprises de l'UE peuvent récupérer de la TVA dans des pays hors UE disposant d'accords réciproques.

Peut-on récupérer la TVA des années précédentes ?

Oui, dans la limite des délais propres à chaque pays (généralement jusqu'à 4 à 5 ans). De nombreuses entreprises disposent de montants significatifs de TVA non récupérée, représentant une trésorerie immobilisée.

Consultez la carte interactive des règles de TVA de VAT4U [ici](#).

Combien de temps faut-il pour récupérer la TVA?

La récupération de la TVA domestique est immédiate, la TVA déductible étant directement imputée sur les déclarations de TVA. Les demandes de remboursement de TVA étrangère peuvent prendre entre 2 et 6 mois selon le pays, la qualité des données et l'éventuelle ouverture de demandes d'information par les autorités fiscales.

Mon entreprise est-elle éligible ?

La plupart des entreprises réalisant des opérations taxables peuvent récupérer la TVA domestique et étrangère, à l'exception de certains secteurs exonérés (par exemple les services financiers ou certaines entités publiques).

Vous avez d'autres questions ?

Contactez-nous à l'adresse suivante cytric.partners@amadeus.com.





Réduisez vos dépenses de voyage dès aujourd'hui

Automatisez la récupération de TVA sur vos dépenses de déplacements professionnels, de notes de frais et de comptes fournisseurs avec Amadeus Cytric et VAT4U. Gagnez du temps, réduisez vos coûts, sécurisez votre conformité et optimisez la récupération de TVA.

À propos de VAT4U

VAT4U est une plateforme européenne spécialisée dans la récupération de TVA, reposant sur l'intelligence artificielle. Basée en Allemagne, VAT4U accompagne les entreprises et les experts fiscaux dans l'optimisation de la TVA sur les dépenses de voyage et fournisseurs, tout en assurant le respect des réglementations locales et internationales.

À propos de la solution

La solution VAT4U s'appuie sur l'intelligence artificielle et plus de 2.000 règles fiscales internationales pour garantir une récupération de TVA fiable et conforme. Intégrée à Amadeus Cytric, elle permet de gérer l'ensemble du processus de récupération de TVA.

Pour en savoir plus sur notre processus de récupération de la TVA sur les dépenses de voyage, consultez www.cytric.com.